

ARCHITECTE D'INTERIEUR – DESIGNER D'ESPACE – RNCP34456

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

REGESSE – EFET ARCHITECTURE INTERIEURE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc n°1 : Analyse d'un projet d'architecture intérieure et conseil au maître d'ouvrage			
<p>A1.1. Recueil des besoins et attentes exprimés par le client</p> <p>A1.1.1. Conduite d'entretien, échange avec le maître d'ouvrage</p> <p>A1.1.2. Elaboration du diagnostic projet : identification des moyens disponibles</p> <p>A1.1.3. Cadrage du projet</p>	<p>C1.1. Analyser les attentes du maître d'ouvrage en matière d'agencement et d'aménagement intérieur en dialoguant avec lui et en organisant une visite du site pour délimiter les contours du projet et en mesurer les enjeux</p>	<p><u>Mise en professionnelle :</u></p> <p style="text-align: center;">REDACTION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE</p> <p>Dans le cadre d'un projet professionnel d'aménagement d'espace pour le compte d'un client fictif ou réel, le candidat rédigera une étude de faisabilité.</p>	<p>Des comptes-rendus d'entretien existent.</p> <p>Le donneur d'ordre et les usagers sont clairement identifiés.</p> <p>Les attentes et objectifs du maître d'ouvrage sont compris et hiérarchisés.</p>
<p>A1.2. Réalisation d'esquisses et de croquis d'intention pour traduire les besoins exprimés</p>	<p>C1.2. Traduire les attentes du maître d'ouvrage sous forme de croquis d'intention en mettant en œuvre les techniques d'esquisse et de dessin manuel pour accompagner le commanditaire dans sa réflexion et concrétiser le concept évoqué</p>	<p>Son travail s'appuiera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse de la présentation du projet animée par le client, - une visite sur site - et la réalisation ou la délégation, le cas échéant, des diagnostics techniques. 	<p>Les croquis réalisés répondent aux attentes du commanditaire en termes de distribution et d'ergonomie.</p>
<p>A1.3. Coordination de l'audit programme et d'expertise du site :</p> <p>A1.3.1. Etude du cadre bâti</p> <p>A1.3.2. Relevé de l'existant</p> <p>A1.3.3. Etat des lieux</p>	<p>C1.3 Organiser la consultation de bureaux de contrôle et d'études en coordonnant l'audit programme pour contribuer à la prévention des aléas techniques se rapportant à la solidité des ouvrages et à la sécurité des personnes et envisager la faisabilité du projet dans toutes ses dimensions (créative, technique et financière).</p>		<p>L'audit programme a été réalisé.</p> <p>Le relevé de l'existant a permis l'identification des contraintes techniques et réglementaires.</p> <p>Les rapports des diagnostics spécifiques (état des lieux) existent.</p> <p>Les risques techniques sont prévenus et maîtrisés.</p>

ARCHITECTE D'INTERIEUR – DESIGNER D'ESPACE – RNCP34456

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

REGESSE – EFET ARCHITECTURE INTERIEURE

<p>A1.4. Production d'une étude de faisabilité</p> <p>A1.4.1. Analyse des audits programme et études réalisées</p> <p>A1.4.2. Rédaction d'une synthèse</p> <p>A1.4.3. Chiffrage et estimation du coût final réel (coût d'objectif de l'opération)</p>	<p>C1.4. Rédiger une étude de faisabilité en compilant et en synthétisant les résultats de l'audit programme et des études réalisées pour mettre en perspective les attentes du maître d'ouvrage avec les contraintes techniques, environnementales et réglementaires identifiées.</p>		<p>L'étude de faisabilité existe.</p> <p>Les plans du site sont à jour.</p> <p>L'estimation du coût et de la durée des travaux est réalisée sur la base d'hypothèses fiables : ratios admis dans la profession, opérations antérieures similaires.</p>
<p>A1.5. Accompagnement du maître d'ouvrage dans la formalisation définitive du projet</p> <p>A1.5.1. Echange avec le maître d'ouvrage à partir de l'étude de faisabilité</p> <p>A1.5.2. Déploiement de solutions alternatives</p> <p>A1.5.3. Rédaction du cahier des charges commanditaire</p>	<p>C1.5.1. Conseiller le maître d'ouvrage dans l'élaboration de son projet en lui apportant un éclairage technique et financier sur sa faisabilité et le cas échéant, en lui proposant des alternatives pour lui ouvrir de nouvelles perspectives.</p> <p>C1.5.2. Rédiger le cahier des charges commanditaire en préambule à l'Avant-Projet Sommaire (APS) pour formaliser les orientations données au projet.</p>	<p><u>Cas pratique :</u></p> <p><u>REDACTION D'UN CAHIER DES CHARGES</u></p> <p>A partir de la consultation du compte-rendu d'entretien préalable avec un maître d'ouvrage et des résultats de l'étude de faisabilité mis à sa disposition, le candidat formalisera le cahier des charges commanditaire du projet.</p>	<p>Les conclusions de l'étude de faisabilité sont présentées au client.</p> <p>Des alternatives aux difficultés techniques rencontrées (mur porteur, réseau électrique, passage de canalisations) sont proposées.</p> <p>Le cahier des charges a été validé par le client.</p>

ARCHITECTE D'INTERIEUR – DESIGNER D'ESPACE – RNCP34456

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

REGESSE – EFET ARCHITECTURE INTERIEURE

Bloc n°2 : Conception et diffusion d'un projet d'architecture intérieure

<p>A2.1. Conception de solutions spatiales et matérielles en réponse à un besoin client : Avant-Projet Sommaire (APS)</p>	<p>C2.1. Elaborer un ou plusieurs concepts originaux en matière d'aménagement et d'agencement d'espace en réponse à un cahier des charges en mobilisant sa créativité et ses compétences techniques</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle :</u></p> <p style="text-align: center;"><u>CONDUITE D'UN PROJET D'ARCHITECTURE INTERIEURE</u></p>	<p>Le parti pris créatif adopté répond aux attentes du commanditaire : distributions, niveaux de prestation, ambiances, charte graphique, esthétique.</p>
<p>A2.2. Adaptation aux contraintes fonctionnelles, techniques et environnementales</p>	<p>C2.2. Intégrer les contraintes fonctionnelles, techniques, environnementales et réglementaires inhérentes au projet en exploitant les données issues de l'audit programme et de l'état des lieux pour garantir la livraison d'un projet conforme au cahier des charges</p>	<p>Dans le cadre de son projet de fin d'études, le candidat élabore un projet d'architecture intérieure à partir d'une problématique de son choix. Cette dernière est toutefois soumise à l'obtention d'une accréditation préalable au développement du projet, délivrée par un jury de professionnels et de professeurs.</p>	<p>Le projet élaboré respecte les normes techniques, réglementaires et environnementales en vigueur : accessibilité, démarche HQE par exemple.</p>
<p>A2.3. Collaboration avec des prestataires extérieurs (architectes, bureaux d'études techniques)</p>	<p>C2.3. Solliciter le concours de prestataires extérieurs (architectes DPLG, bureaux d'études techniques) pour apporter une solution pertinente et pérenne à une difficulté technique d'aménagement ou d'agencement</p>	<p>Le projet débute par l'élaboration de trois dossiers destinés à présenter le projet et expliciter la démarche adoptée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine bâti du lieu choisi - Programmation - Philosophie du projet <p>Le candidat remet également une synthèse de sa réflexion (en Français et en Anglais) clôturant les travaux de préparation.</p>	<p>Les besoins en compétences complémentaires sont identifiés.</p> <p>La contribution apportée a permis de surmonter la problématique identifiée.</p>
<p>A2.4. Préparation de l'Avant-Projet Détaillé (APD)</p> <p>A2.4.1. Construction de plans détaillés</p> <p>A2.4.2. Sélection des matériaux en concertation avec le maître d'ouvrage</p> <p>A2.4.3. Rédaction des fiches techniques</p> <p>A2.4.4. Elaboration du budget et du planning prévisionnels</p>	<p>C2.4. Formaliser le programme définitif du projet en élaborant l'Avant-Projet Détaillé (APD) pour préparer la consultation des entreprises</p>	<p>Le projet débute par l'élaboration de trois dossiers destinés à présenter le projet et expliciter la démarche adoptée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Patrimoine bâti du lieu choisi - Programmation - Philosophie du projet <p>Le candidat remet également une synthèse de sa réflexion (en Français et en Anglais) clôturant les travaux de préparation.</p>	<p>Des plans détaillés cotés sont élaborés.</p> <p>Des fiches techniques sont rédigées.</p> <p>Le choix des matériaux et des équipements est arrêté en concertation avec le maître d'ouvrage.</p> <p>Un budget et un planning prévisionnels sont établis.</p>

ARCHITECTE D'INTERIEUR – DESIGNER D'ESPACE – RNCP34456

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

REGESSE – EFET ARCHITECTURE INTERIEURE

		<p>Début le travail de conception : le candidat développe son programme suivant les phases :</p> <ul style="list-style-type: none">- D'Esquisse- D'Avant-Projet Sommaire- Et d'Avant-Projet Détaillé <p>Chaque étape du projet est validée par un jury intermédiaire composé de professeurs et de professionnels, permettant au candidat de sécuriser l'avancée de son projet.</p>	
A2.5. Représentation du projet dans sa dimension créative à l'aide d'esquisse	C2.5. Réaliser une esquisse du projet en utilisant les techniques de dessin manuel pour illustrer rapidement le concept d'agencement suggéré	<p><u>Travail de recherche et d'analyse :</u></p> <p><u>DOSSIER DE RECHERCHE PLASTIQUE</u></p> <p>Le candidat élabore un dossier personnel de recherche plastique qu'il présente devant un jury composé de professionnels et de professeurs. Ce dossier est structuré autour d'une réflexion, et d'une expérimentation en réponse à des problématiques de travail.</p>	<p>L'esquisse réalisée répond aux exigences du brief initial.</p> <p>Les techniques de dessin manuels sont maîtrisées :</p> <ul style="list-style-type: none">- croquis rapide,- expérimentation plastique (en 2D ou en volume),- perspective,- points de fuite,- espaces positifs et négatifs,- rendu des textures,- tracé des ombres...

ARCHITECTE D'INTERIEUR – DESIGNER D'ESPACE – RNCP34456

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

REGESSE – EFET ARCHITECTURE INTERIEURE

<p>A2.6. Modélisation de projet à l'aide d'outils de conception assistée par ordinateur (CAO) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Impression 3D- Découpes laser- Imagerie 2D/3D	<p>C2.6. Modéliser le concept d'aménagement envisagé en exploitant les outils et les logiciels de conception assistée par ordinateur 2D ou 3D (Rhino, Archicad, Autocad, Autotext, Suite Adobe) pour rendre compte du projet de design et matérialiser sa réflexion</p>	<p><u>Cas pratique :</u> <u>MODELISATION DE PROJETS D'ARCHITECTURE INTERIEURE</u></p> <p>Dans le cadre de projets professionnels, et à partir de problématiques libres ou imposées, le candidat modélise des créations sous forme de maquettes, photos, vidéos. Pour les élaborer, il utilise tous les outils informatiques à sa disposition (logiciels de CAO).</p>	<p>Des plans, coupes, élévations représentations perspectives ou maquette existent.</p> <p>Le projet est esthétiquement harmonieux et original dans sa conception.</p>
<p>A2.7. Création de dessins et modèles</p> <p>A2.7.1. Conception de mobilier</p> <p>A2.7.2. Modélisation de projet</p> <p>A2.7.3. Elaboration de plan détaillés</p>	<p>C2.7. Concevoir un élément de mobilier selon un cahier des charges défini, en tenant compte des usages futurs de l'objet de design et des contraintes techniques du lieu d'accueil dudit objet</p>	<p><u>Cas pratique :</u> <u>CONCEPTION D'UN PROJET DE DESIGN MOBILIER</u></p> <p>Dans le cadre de projets professionnels, et à partir de problématiques libres ou imposées, le candidat est amené à proposer une création originale en matière de design mobilier. Pour l'élaborer, il utilise tous les outils (manuels et informatiques) à sa disposition.</p>	<p>Les plans présentés répondent aux exigences relatives au dépôt de modèles :</p> <ul style="list-style-type: none">- dimensionnement,- couleurs,- matière,- texture,- innovation technique.

ARCHITECTE D'INTERIEUR – DESIGNER D'ESPACE – RNCP34456

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

REGESSE – EFET ARCHITECTURE INTERIEURE

<p>A2.8. Diffusion d'une solution d'aménagement intérieur en réponse à un besoin exprimé</p> <p>A2.8.1. Présentation du projet face au commanditaire</p> <p>A2.8.2. Illustration du concept à l'aide de maquettes</p> <p>A2.8.3. Echange avec le commanditaire : réponses aux questions, remarques et objections formulées</p> <p>A2.8.4. Propositions d'ajustements</p>	<p>C2.8.1. Animer une présentation de projet en adaptant sa prise de parole au profil de ses interlocuteurs (particuliers, entreprises, institutions) en jouant sur différents niveaux de communication et en illustrant son propos de visuels pour faciliter la compréhension et la perception du projet par le commanditaire</p> <p>C2.8.2. Apporter des ajustements et/ou des modifications au projet présenté pour prendre en compte les observations formulées par le maître d'ouvrage et arrêter définitivement le cahier des charges du projet</p>	<p><u>Soutenance orale :</u></p> <p><u>PRESENTATION DE PROJETS PROFESSIONNELS</u></p> <p>Au cours de sa formation, à l'issue de chaque projet, le candidat présente ses créations devant un jury de professeurs et de professionnels lors de soutenances orales d'une quinzaine de minutes.</p> <p>Le candidat explicite sa méthodologie de travail et justifie de ses partis pris créatifs. La soutenance du projet de fin d'études constitue naturellement le point d'orgue de ces mises en situation.</p>	<p>Les techniques de communication écrite et orale sont maîtrisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prise de parole est structurée ; - Le projet est exposé avec clarté et illustré par des visuels : photographies, maquettes, images de synthèse, vues 3D. - Un dossier de présentation existe. <p>La présentation du projet a convaincu le client.</p>
<p>Bloc n°3 : Maîtrise d'œuvre d'un projet d'architecture intérieure</p>			
<p>A3.1. Assistance Marché de Travaux</p> <p>A3.1.1. Rédaction du dossier de consultation des entreprises</p> <p>A3.1.2. Lancement des appels d'offre</p> <p>A3.1.3. Analyse des réponses reçues et sélection des entreprises de travaux après consultation du commanditaire</p> <p>A3.1.3. Contractualisation avec les entreprises de travaux</p>	<p>C3.1.1. Organiser les procédures d'appels d'offres publics ou privés en rédigeant sur le dossier de consultation des entreprises pour sélectionner les prestataires qui seront chargés de réaliser les travaux en tenant compte des contraintes budgétaires et du planning déterminés.</p> <p>C3.1.2. Accompagner le maître d'ouvrage dans la sélection des entreprises de travaux en mettant à profit ses connaissances de l'activité et du secteur ainsi que son expertise technique pour analyser les réponses reçues.</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle :</u></p> <p><u>DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES</u></p> <p>A partir d'un avant-projet détaillé mis à sa disposition, le candidat développe un morceau choisi de niveau DCE (dossier de consultation des entreprises) avec un descriptif sommaire des travaux et des détails techniques spécifique.</p>	<p>Le dossier de consultation des entreprises existe : acte d'engagement, règlement de la consultation, cahiers des clauses administratives, cahier des clauses techniques particulières.</p> <p>Les offres reçues sont analysées dans un rapport ou une note de synthèse : vérification de références, négociation de tarifs.</p> <p>Les marchés de travaux sont signés.</p>

ARCHITECTE D'INTERIEUR – DESIGNER D'ESPACE – RNCP34456

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

REGESSE – EFET ARCHITECTURE INTERIEURE

<p>A3.2. Pilotage de la réalisation des travaux :</p> <p>A3.2.1. Planification des travaux</p> <p>A3.2.2. Coordination des équipes de travaux</p>	<p>C3.2. Coordonner la mission d'équipes pluridisciplinaires (électriciens, peintres, menuisiers, maçons, ébénistes, marbriers, carreleurs, ...) en définissant un planning de chantier pour assurer la fluidité des différentes interventions dans le respect des délais impartis</p>	<p><u>Travail d'analyse et de réflexion :</u></p> <p><u>RAPPORT D'ACTIVITES</u></p> <p>A partir de son expérience professionnelle, le candidat rédigera un rapport d'activités présentant les différentes missions qu'il aura eu à gérer de la prise de connaissance du projet à sa livraison finale. Il explicitera notamment son rôle de maître d'œuvre dans la conduite du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none">- Méthodologie d'intervention,- Critères de suivi et de contrôle mis en œuvre- Difficultés rencontrées,- Le cas échéant, moyens déployés pour surmonter les problèmes rencontrés.	<p>Des ordres de services sont transmis : planning de chantier séquencé, fiches techniques.</p> <p>Les causes des incidents survenus sont identifiées : les problèmes rencontrés sont surmontés.</p> <p>Des comptes-rendus de visites de chantier existent.</p> <p>Les échéances sont respectées.</p> <p>Les procès-verbaux de réception de travaux et, le cas échéant, de levée de réserves existent.</p> <p>Les bordereaux de paiement des entreprises sont édités.</p>
<p>A3.3. Suivi du planning d'exécution des travaux</p> <p>A3.3.1. Visites sur site</p> <p>A3.3.2. Réunions de chantier</p>	<p>C3.3. Assurer le suivi des ouvrages en cours de réalisation en organisant des réunions de chantiers régulières pour s'assurer de l'avancée des travaux conformément au programme défini (clauses techniques, budget, planning)</p>		
<p>A3.4. Assistance aux Opérations de Réception :</p> <p>A3.4.1. Contrôle de la conformité du projet au cahier des charges</p> <p>A3.4.2. Rédaction de procès-verbaux</p>	<p>C3.4. Contrôler la parfaite réception du chantier en s'assurant de la qualité des ouvrages exécutés pour garantir au maître d'ouvrage une livraison du projet conforme au cahier des charges</p>		

ARCHITECTE D'INTERIEUR – DESIGNER D'ESPACE – RNCP34456

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION

REGESSE – EFET ARCHITECTURE INTERIEURE

Bloc n°4 : Gestion et développement commercial d'une agence ou d'un cabinet spécialisé en architecture intérieure

<p>A4.1. Veille technique et créative :</p> <p>A4.1.1. Conduite d'une recherche appliquée</p> <p>A4.1.2. Analyse de retours d'expériences</p> <p>A4.1.3. Détection des tendances et nouveaux comportements</p>	<p>C4.1. Assurer une veille technique et créative liée à son domaine d'activité en consultant des sites internet et revues spécialisés, en participant à des expositions et des salons professionnels pour détecter les tendances en matière d'aménagement et d'agencement d'espace et se nourrir de nouvelles inspirations</p>	<p><u>Soutenance orale :</u></p> <p><u>PRESENTATION D'UN CAHIER DE TENDANCES</u></p> <p>Au cours d'un exposé de 15 minutes, le candidat présente un cahier de tendances et/ou d'inspirations qu'il aura constitué. Il est attendu qu'il explicite sa méthodologie de collecte : sources d'information, critères de sélection.</p>	<p>Des cahiers de tendances et/ou d'inspirations existent et sont tenus à jour avec un regard critique.</p>
<p>A4.2. Gestion d'une entreprise :</p> <p>A4.2.1. Création d'une structure juridique</p> <p>A4.2.2. Gestion comptable et financière</p>	<p>C4.2. Piloter la gestion économique et financière de l'agence ou du cabinet pour optimiser sa rentabilité en veillant au respect des grands équilibres financiers (fonds de roulement, trésorerie, soldes intermédiaires de gestion)</p>	<p><u>Mise en situation professionnelle :</u></p> <p><u>PROJET – CREATION D'ENTREPRISE</u></p> <p>Au cours de leur formation, regroupés par équipes de 3 ou 4 étudiants, les candidats travaillent sur un projet de création d'entreprise. Le projet aboutit à la remise d'un dossier développant les points suivants :</p>	<p>La structure créée est rentable et solvable.</p> <p>La continuité d'exploitation est assurée.</p>
<p>A4.3. Gestion commerciale :</p> <p>A4.3.1. Prospection commerciale (développement du portefeuille clients)</p> <p>A4.3.2. Gestion de la relation client (fidélisation)</p>	<p>C4.3. Accompagner le développement commercial de l'agence ou du cabinet en déployant des actions de communication et de prospection pour en accroître la notoriété et développer la clientèle.</p>	<p>- Choix d'une structure juridique d'exercice (à justifier)</p> <p>- Elaboration d'un Business plan s'appuyant sur un plan de développement commercial</p>	<p>Le portefeuille clients se développe.</p> <p>Le profil de la clientèle se diversifie.</p> <p>Les projets confiés prennent de l'ampleur et se complexifient.</p>

ARCHITECTE D'INTERIEUR – DESIGNER D'ESPACE – RNCP34456
REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
REGESSE – EFET ARCHITECTURE INTERIEURE

<p>A4.4. Rédaction de contrats de mission</p>	<p>C4.4. Rédiger un contrat de mission de maîtrise d'œuvre en mobilisant ses connaissances juridiques pour formaliser et entériner un projet de collaboration</p>	<p><u>Cas pratique :</u> <u>REDACTION D'UN CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE</u> A partir d'une offre de service et d'un Avant-Projet Détaillé (APD) qui lui seront communiqués, le candidat rédige un contrat de mission de maîtrise d'œuvre.</p>	<p>Les contrats rédigés sont structurés autour des points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objet et mission, - Rémunération, taux d'honoraires, - Montant prévisionnel des travaux, - Délai de réalisation, - Obligations réciproques des cocontractants.
<p>A4.5. Protection des créations (aménagement d'espace, création de mobiliers)</p>	<p>C4.5. Protéger juridiquement ses créations en utilisant ses connaissances en matière de droit des dessins et modèles et de droits d'auteur pour sécuriser leur exploitation</p>	<p><u>Soutenance orale :</u> <u>EXPOSE</u> Au cours d'une présentation de 15 minutes, à partir de ses connaissances personnelles, le candidat exposera les enjeux liés à la protection de ses créations (dépôt de marques) ainsi que les outils à sa disposition.</p>	<p>Une immatriculation à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) est déposée pour les créations développées.</p> <p>Les conditions générales de vente du contrat de mission présentent une clause de protection du projet par le droit de la propriété intellectuelle.</p>

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle